

**Monsieur le Président de la République
Monsieur le Président du Conseil européen
Emmanuel MACRON**
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Paris, 2 février 2022

Objet : Lettre ouverte

Alcool et cancer : France Assos Santé appelle à la mobilisation en faveur d'un plan de santé publique européen ambitieux

Monsieur le Président,

Le Parlement européen porte un plan ambitieux de lutte contre le cancer dont les objectifs sont parfaitement en ligne avec ceux de la stratégie décennale française contre le cancer. Ce plan constitue une part importante du programme Santé de la présidence française du Conseil de l'Union européenne 2022 et nous nous en félicitons.

Ce plan de santé publique comprend un volet prévention dont la section dédiée à l'alcool comporte deux paragraphes :

- le premier concerne l'information des consommateurs et la promotion de la santé avec mention du caractère carcinogène reconnu de l'alcool par les plus récentes données de la science et notamment l'absence de seuil minimum identifié ; des différents types de cancers liés à l'alcool ; de la relation proportionnelle entre le niveau de consommation et le risque de cancer.
- le second évoque les ambitions de politiques européennes de santé publique et de réduction du risque : lutte contre les abus de consommation excessive, avertissements sanitaires par étiquetage, protection des mineurs et des femmes enceintes, limitation de la promotion publicitaire.

L'information loyale des usagers reposant sur des bases scientifiquement validées est un droit en France afin de pouvoir adopter des comportements protecteurs de leur santé.

Ce Plan européen pour vaincre le cancer a été unanimement adopté le 9 décembre 2021 par la Commission Spéciale créée à cet effet et il sera proposé au vote en session plénière le 15 février 2022.

Par cette lettre ouverte, nous souhaitons attirer votre attention sur l'activisme bruyant des lobbies de défense des produits alcoolisés qui se mobilisent actuellement pour créer le doute au sein des

élus et des décideurs politiques sur la nécessité de protéger les populations et les systèmes de santé.

France Assos Santé rappelle que les dommages liés à l'alcool constituent un problème majeur de santé publique dans l'Union Européenne (1). En 2016, le cancer a été la principale cause des décès imputables à l'alcool, avec une part de 29 %, devant la cirrhose hépatique (20 %), les maladies cardiovasculaires (19 %) et les traumatismes (18 %).

Face à ces constats, France Assos Santé, organisme de référence pour représenter les usagers du système de santé et ses associations membres dont la Ligue nationale contre le cancer, souhaitent que la France s'engage avec détermination dans la lutte contre la consommation d'alcool.

Nous appelons donc à une mobilisation inédite pendant la présidence française du Conseil européen en faveur du vote de ce Plan de santé publique européen pour la santé et le bien-être de tous les citoyens européens.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le Bureau de France Assos Santé



Le président,
Gérard Raymond

¹ https://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0009/386577/fs-alcohol-eng.pdf